

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

Mjéncoop
Kigali, le 29 AOUT 1986

N° 3316 /15.08.02

Vu

A traiter par	<i>[Signature]</i>
Date entrée	<i>29-8-86</i>
N° Classement	<i>16836/15.08</i>

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur
de la République de l'Ouganda au Rwanda
B.P. 656 KIGALI.-

Objet: Tournée au Rwanda de
la troupe "NDHOTE TRA-
DITIONAL MUSIC GROUP".

S/C de Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
K I G A L I.-

Monsieur l'Ambassadeur,

Me référant à la note verbale n° UKC.4
du 14 Août 1986 adressé au Ministère des Affaires Etrangères et de
la Coopération et dont j'ai reçu copie, j'ai l'honneur de porter à
votre connaissance que je suis favorable à la tournée que la troupe
"NDHOTE TRADITIONAL MUSIC GROUP" se propose d'effectuer dans notre
pays au courant du mois de septembre.

J'approuve également le calendrier de
la tournée tel qu'il est établi, et souhaiterais que tout changement
de programme éventuel me soit communiqué en temps utile. Enfin le
groupe devra prendre toutes les dispositions avec les autorités des
divers endroits où il se produira, pour que les manifestations puis-
sent se dérouler dans le calme. Le groupe devra également remplir
les formalités d'entrée au Rwanda et contactera à cet effet les au-
torités concernées.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur
l'Ambassadeur, l'expression de ma franche collaboration.

C.P.I. à :

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

K I G A L I.-

Pour le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
en mission

MUGEMA Romuald
Secrétaire Général.-



REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Mijeucoop
Kigali, le 29 AOUT 1986

N° 3317 / 15.06.01

EXI Vn

A valoir par	
Date entrée	29-8-86
N° Classement	168391/08

Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda
à Paris

FRANCE

S/C de et C.P.I. à Monsieur le Ministre
des Affaires Etrangères et de la
Coopération

KIGALI

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Comité Intergouvernemental pour l'Éducation Physique et le Sport, créé en vertu de la Résolution 1/5.4/3 adoptée par la Conférence Générale de l'Unesco à sa vingtième session, tiendra ses cinquièmes assises au siège de l'Unesco, à Paris, du 7 au 14 octobre 1986.

Aussi, vous demanderais-je de bien vouloir nous y représenter et de nous communiquer ultérieurement les résolutions qui seront prises.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif

en mission,

MUGEMA Romuald

Secrétaire Général.



C.P.I. à:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

KIGALI

- Monsieur le Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique

KIGALI

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P.1044 KIGALI

Kigali, le 25 AOUT 1986 *Mjeucoop*

N° 3247 /15.00

Vu

A traiter par	<i>PP EX 5</i>
Date entrée	<i>25-8-86</i>
N° Classement	<i>16.452/45.00</i>

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
K I G A L I

Monsieur le Ministre,

En référence à la note n°93 de
l'Ambassade de l'URSS à KIGALI et à votre lettre n°3474/16.02.C20/
AP/BILAT du 21 AOUT 1986 relatives à la visite d'une délégation des
jeunes rwandais en URSS, j'ai l'honneur de vous demander d'informer
le Comité des Organisations de la Jeunesse de l'URSS que le Ministère
de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif accepte cette invitation.

Cette délégation serait composée
de 4 personnes dont le Ministre. Cette visite devrait pouvoir per-
mettre des contacts dans le domaine de l'encadrement des jeunes et
des coopératives.

Compte tenu des activités de prépa-
ration du 25ème Anniversaire de l'Indépendance Nationale en Juin
1987, la période de Juillet-Août 1987 serait la mieux indiquée pour
effectuer la visite.

Veuillez agréer, Monsieur le Minis-
tre, l'assurance de ma franche collaboration.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM *[Signature]*

C.P.I. à:

✓ - Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
K I G A L I



REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF

B.P. 1044 KIGALI

21 AOUT 1986
Kigali, le

N° 3209 / 15.08.02

A traiter par

EXT
21/8/86
16/139/15

Monsieur Maurice Barrier
Directeur du Centre d'Echanges
Culturels Franco-Rwandais
B.P. 1333 KIGALI

Objet : Soirée culturelle au
C.E.C.F.R. le 10/9/1986.

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que nous nous apprêtons à recevoir un hôte de marque dans la période du 9 au 11 septembre 1986.

A cette occasion, une soirée culturelle sera organisée à son intention le 10 septembre 1986.

Dans le cadre de notre habituelle collaboration, je vous demanderais de réserver la salle des spectacles du Centre à cet effet et de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires pour que cette manifestation puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

Les changements éventuels du programme vous seront communiqués en temps utile.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

C.P.I à:

- Monsieur le Ministre à la Présidence
de la République Rwandaise
K I G A L I
- Monsieur le Secrétaire Général du
Service Central de Renseignements
K I G A L I
- Monsieur l'Ambassadeur de France
au Rwanda
S/e de Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
K I G A L I

Pour le Ministre de la Jeunesse et
du Mouvement Coopératif en congé
MUGEMA Romuald
Secrétaire Général.



REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le

12 AOUT 1986

A traiter par *tu* N° 3100 /15.08.03
Date entrée: *12.8.86*
N° Classement: *15470/15.08*

Monsieur le Secrétaire Général
du M.R.N.D.
K I G A L I

Objet: Demande de soutien financier
Pour la participation au 10e
Anniversaire de la C.E.P.G.L.

Monsieur le Secrétaire Général,

Référence faite à votre lettre
N° 740/001.012 du 29 Juillet 1986 et subsidiairement à mes lettres
N° 2130/15.08.01 du 2 Juin 1986 et N° 2658/15.08.01 du 12 Juillet
1986 toutes relatives au soutien financier des activités sportives
et folkloriques, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que
parmi les points pour lesquels le Ministère sollicite un financement,
la participation de l'Equipe Nationale de Foot-ball (25 personnes),
du Ballet National (35 personnes) et d'un orchestre (10 personnes)
à la célébration du 10e Anniversaire de la C.E.P.G.L. requiert la
priorité.

Par son télégramme N° GL/D4/KB/
NS/348/86 du 23 Juillet 1986 le Secrétariat Exécutif de la C.E.P.G.L.
nous a demandé le nombre de participants au festival culturel à KINSHASA
pour qu'il puisse prendre les contacts nécessaires.
Vous voudrez donc bien comprendre, Monsieur le Secrétaire Général, que
votre position sur la prise en charge du transport aérien de ces joueurs
et ces artistes permettrait à mes services techniques concernés de
savoir à temps quelles dispositions nécessaires prendre, de confirmer
aux organisateurs la participation de notre pays audit festival et le
nombre de personnes dont il faudra assurer sur place le transport, la
restauration et le logement.

Veuillez agréer, Monsieur le
Secrétaire Général, l'expression de ma haute considération.

C.P.I. à:

✓ - Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
K I G A L I

- Monsieur le Ministre des Finances
et de l'Economie
K I G A L I

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin
Lt Col BEM.-

MUGENA Romuald
Secrétaire Général

